



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le 26 septembre 2019

## **INCENDIE LUBRIZOL -ROUEN**

### **communiqué n°2 - 8h30**

Un incendie s'est déclaré aux alentours de 2h40 au sein de l'entreprise Lubrizol, quai de France à Rouen. Cette entreprise est classée SEVESO seuil haut. Elle produit, notamment des additifs pour l'huile.

Le préfet de la Seine-Maritime a déclenché le plan particulier d'intervention (PPI) et a ouvert un centre opérationnel départemental en préfecture où l'ensemble des services de l'État sont regroupés pour gérer l'événement.

Par mesure de précaution et même si à ce stade au vu des premières analyses il n'est pas mesuré de toxicité aiguë dans l'air, il est conseillé, dans l'attente du résultat actualisé des mesures de qualité de l'air sur les principales molécules, d'éviter dans l'agglomération de Rouen les déplacements non indispensables.

Il est conseillé de ne pas s'exposer inutilement aux fumées et de rester à l'intérieur autant que possible.

Le pont Flaubert, les rues et routes du périmètre proche de l'accident sont interdites à la circulation.

Pour les personnes sensibles, des mesures particulières sont recommandées.

Les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ainsi que les crèches sont fermés sur les communes suivantes :

- Rouen rive-droite
- Bois-Guillaume
- Mont-Saint-Aignan
- Isneauville
- Quincampoix
- Saint-Georges-sur-Fontaine
- Saint-André-sur-Cailly
- La Rue-Saint-Pierre
- Saint-Germain-sous-Cailly
- Cailly
- Bosc-Guérard-Saint-Adrien

- Canteleu

- Bihorel

Les maires des communes concernées ont été invités à confiner les résidents de maisons de retraites. Les personnes des EPHAD et établissements sanitaires sont invitées à ne pas sortir de leur établissement.

Afin d'informer la population, deux sirènes (Petit-Quevilly et Rouen) ont été actionnées pour inviter la population à écouter la radio pour se tenir informé de la situation.

200 sapeurs-pompiers sont engagés pour le moment. Des renforts sont attendus.

Les conseils de bon comportement sont les suivants :

1 Limitez les déplacements. Ne pas se rendre à proximité du sinistre pour ne pas perturber l'action des secours.

Des communes alentours sont concernées par la fermeture des établissements scolaires. Renseignez-vous sur le site internet de la préfecture.

2 Restez à l'abri des fumées

3 L'incendie entraîne des dépôts de suie sous forme de retombées, ingérer des suies peut être néfaste pour la santé, en cas de contact, se laver les mains. Lavez tous fruits et légumes avant consommation.

4 Restes informé de la situation en suivant les services de radio et de télédiffusion

5 Pour toute information, appelez le n° 02-32-76-55-66.

Pour plus d'informations, une cellule d'information pour le public est activée et joignable au 02-32-76-55-66.

-----